



**Valérie Corre**  
*Députée de la 6<sup>ème</sup> circonscription  
du Loiret*



**Jean-Pierre Sueur**  
*Sénateur du Loiret*

M. Nacer MEDDAH  
Préfet de la région Centre-Val de Loire  
Préfet du Loiret  
181, rue de Bourgogne  
45000 ORLEANS

Paris, le 27 juin 2016

*Monsieur le Préfet,*

*Après avoir rencontré MM. Cédric BENOIST, président de la FDSEA du Loiret et Thierry RONDEAU, secrétaire général, qui nous ont exposé les très lourdes conséquences pour environ 1 500 agriculteurs du Loiret de la catastrophe climatique et des inondations que nous avons connues en juin dans le département du Loiret, nous nous permettons de vous écrire pour vous faire part de l'urgence des mesures qu'il apparaît nécessaire de prendre.*

*En effet, un grand nombre d'agriculteurs voient leurs récoltes très fortement et significativement amputées suite à ces événements, comme cela a pu être constaté, par le ministre de l'agriculture, lors de sa récente visite dans notre département, à TIGY.*

*Concrètement, les dirigeants de la FDSEA demandent que des mesures identiques à celles prises pour les éleveurs au titre du fonds d'allègement des charges puissent être mises en œuvre pour les agriculteurs sinistrés. Cela pourrait se traduire par un report d'annuité de la dette qui se traduirait à cet égard par une « année blanche ».*

*Ils souhaitent également un report corrélatif du financement des amortissements.*

*Ils souhaitent, en troisième lieu, que les zones sinistrées du Loiret (et particulièrement le Berry, la Puisaye, l'Orléanais et le Gâtinais) puissent être réintroduites dans la « zone intermédiaire » permettant d'étendre et de diversifier les types de culture au titre des « mesures agro-environnementales et climatiques ».*

*Nous nous permettons d'insister tout particulièrement auprès de vous sur l'urgence de la prise en compte de ces demandes des responsables de la FDSEA eu égard à l'ampleur et à l'intensité du sinistre dont un grand nombre d'agriculteurs du Loiret sont victimes.*

*Vous remerciant pour les dispositions que vous pourrez prendre à cet égard, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.*

*Valérie Corre  
Députée du Loiret*

*Jean-Pierre Sueur  
Sénateur du Loire*

*A l'Assemblée nationale : 126, rue de l'Université – 75355 Paris 07 SP / TEL :01 40 63 56 76 – FAX : 01 49 63 69 13  
[ycorre@assemblee-nationale.fr](mailto:ycorre@assemblee-nationale.fr)*

*Au Sénat : 15, rue de Vaugirard – 75291 Paris Cedex 06 / TEL :01 42 34 24 60 – FAX : 01 42 34 42 69  
[jp.sueur@senat.fr](mailto:jp.sueur@senat.fr)*